



## **AVIS PUBLIC**

### **ENTRÉE EN VIGUEUR DES RÈGLEMENTS NUMÉROS 1024-2015 ET 1026-2015**

AVIS est par les présentes donné par la soussignée que lors de sa séance ordinaire du 11 janvier 2016, le conseil municipal de la Ville de Bromont a adopté les règlements suivants :

#### **RÈGLEMENT NUMÉRO 1024-2015 SUR LES ANIMAUX**

#### **RÈGLEMENT NUMÉRO 1026-2015 SUR LE BRUIT ET LES NUISANCES SONORES GÉNÉRÉS PAR LES INDUSTRIES**

PRENEZ EN OUTRE AVIS QUE ces règlements entrent en vigueur conformément à la loi et sont disponibles pour consultation à l'hôtel de ville de Bromont situé au 88, boulevard de Bromont, du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h à 16 h.

Bromont, ce 15<sup>e</sup> jour de janvier 2016.

La greffière,

Joanne Skelling, avocate, OMA